

Relocalisation - Du mouvement à la Bibliothèque

Suite à la restructuration de certaines directions et au déploiement de nouveaux services, il s'avère nécessaire de procéder à certaines relocalisations afin de faciliter l'accès aux services pour les usagers et de favoriser une meilleure synergie au sein des équipes. Les personnes concernées sont déjà informées, et ce même si les emplacements finaux ne sont pas tous fixés. Les services touchés sont le prêt entre bibliothèques, le Bureau du droit d'auteur, l'équipe de numérisation, le Centre de services technologiques, ainsi que quelques bibliothécaires-conseils qui auront un rôle transdisciplinaire. Les déplacements débuteront dès cet été et s'échelonneront sur quelques mois.

Structure de pilotage des systèmes Ariane et Ariane Articles

Le Comité de direction de la Bibliothèque a approuvé une nouvelle structure de pilotage pour les systèmes Ariane et Ariane Articles. Cette structure est mise en place afin d'assurer une adéquation entre les besoins des utilisateurs et le système, tout en respectant les priorités stratégiques de la Bibliothèque et la capacité de prise en charge de l'équipe de développement.

La structure fait le pont entre les utilisateurs d'Ariane et d'Ariane Articles (usagers et personnel de la Bibliothèque) et l'équipe de développement de la DTSI. Celle-ci est composée d'un représentant des utilisateurs, d'un comité d'utilisateurs formé de représentants de différentes directions, ainsi que de sentinelles qui soutiennent le représentant dans sa compréhension des problématiques soulevées. Catherine Desmeules, de la section Soutien aux usagers de la DSU, a accepté de jouer le rôle de représentante des utilisateurs. Nous l'en remercions, de même que tous ceux qui siégeront sur le comité ou qui agiront à titre de sentinelles. Vous pouvez [consulter le document](#) expliquant en détail le fonctionnement de la structure de pilotage sur l'Intranet de la Bibliothèque.

Déclaration - Position d'Elsevier sur le libre accès

Le 30 avril 2015, l'éditeur Elsevier annonçait sa nouvelle politique d'archivage et de diffusion des articles publiés dans ses périodiques. Cette nouvelle politique impose aux auteurs des restrictions beaucoup plus sévères sur l'autoarchivage dans un dépôt institutionnel et sur la diffusion en libre accès des articles. Par exemple, pour certains de ses périodiques la période d'embargo avant de pouvoir diffuser en libre accès peut être prolongée jusqu'à 48 mois. Cette position constitue une régression par rapport à son ancienne politique et va à l'encontre des tendances mondiales d'ouverture et d'accès rapide et gratuit à la production scientifique.

Afin de contrer les tentatives d'Elsevier de protéger ainsi son modèle d'affaires, la « Confederation of Open Access Repositories » (COAR) a mis en ligne une [déclaration](#) visant à dénoncer cette situation et donne la possibilité aux organismes et individus souhaitant également s'y opposer à en devenir signataire. À ce jour, 2800 associations (CARL, ARL, SPARC, LIBER, etc.) ainsi que plusieurs universités ont signé. La Bibliothèque de l'Université Laval, qui soutient activement le libre accès depuis les dernières années, s'oppose à la nouvelle politique de diffusion d'Elsevier et choisit d'ajouter sa signature à cette déclaration commune.

Groupe de travail sur l'accueil des nouveaux employés de la Bibliothèque

Le Comité de direction a approuvé la relance du Groupe de travail sur l'accueil des nouveaux employés de la Bibliothèque. Ce groupe vise à revoir, améliorer et uniformiser les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du personnel de la BUL. Il sera composé de : Émilie Fortin – responsable (DTRD), Brigitte Béland (DSU), Susanne Brillant (DSU), Isabelle Jandet (DSA) et Martine Lemieux (DTSI).

Le [mandat officiel](#) est disponible pour consultation sur l'Intranet.

La direction de la Bibliothèque

Ensemble, écrivons l'avenir !